

DIU Réparation juridique du dommage corporel



Niveau d'étude
visé
BAC +5 / master



Durée
1 an



Composante
Faculté
de santé,
Formation
continue en
santé

Présentation

La formation à la réparation juridique du dommage corporel fait l'objet d'une forte demande et répond à la nécessité de **former des personnes à l'expertise à la demande des juridictions et des compagnies d'assurance.**

Objectifs

- * Connaître les bases du droit des assurances, les fondements juridiques au civil et au pénal
- * Maîtriser le droit de l'expertise dans ses différentes applications et dimensions
- * Connaître les pathologies séquellaires et leurs spécificités selon les populations
- * Savoir lire une expertise, analyser, rédiger un rapport d'expertise, exposer une situation expertisée

Les + de la formation

 [Candidature en ligne](#) jusqu'au 31 août 2021

Organisation

Contrôle des connaissances

- * épreuves écrites comportant trois sujets : deux questions rédactionnelles (sur le droit général et le droit de l'expertise) et la discussion d'un cas clinique
- * rédaction d'un mémoire

Admission

Modalités d'inscription

 [Candidature en ligne](#) jusqu'au 31 août 2021

Le professionnel de santé qui souhaite s'inscrire devra effectuer sa candidature en ligne et joindre les pièces suivantes à son dossier : lettre de motivation, CV, copie de diplômes.

Public cible

- * Médecins titulaires du diplôme français d'état de docteur en médecine

- * Médecins français ou étrangers titulaires d'un diplôme étranger admis en équivalence du diplôme français de docteur en médecine
- * Étudiants du 3ème cycle des études médicales
- * Chirurgiens-dentistes titulaires du diplôme français d'état de docteur en chirurgie dentaire
- * Chirurgiens-dentistes français ou étranger titulaires d'un diplôme admis en équivalence du diplôme français de docteur en chirurgie dentaire
- * Kinésithérapeutes et ergothérapeutes
- * Avocats
- * Autres professions sur avis de la commission pédagogique

Lieu(x)

📍 Angers

Droits de scolarité

Formation initiale : 460 €

Formation continue non financée et financée : 1120 €

+ droits universitaires

Capacité d'accueil

25 stagiaires

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Clotilde Rougé-Maillart

📞 02 41 35 37 15

✉ clrouge-maillart@chu-angers.fr

Contact administratif

Blandine BLAITEAU

📞 02.41.73.59.44

✉ blandine.blaiteau@univ-angers.fr